

*Article 21 du Règlement*

**M. Parent:** ... son exemple devraient comprendre que lorsqu'ils essaient de marquer ...

**Mme le Président:** Le député sait, je crois, qu'il doit désigner les députés par leur circonscription.

**M. Parent:** Je vous remercie de me le rappeler, madame le Président. Le caucus estime que le député du Yukon (M. Nielsen) et ceux qui suivent son exemple devraient se rendre compte que lorsqu'ils cherchent à marquer des points politiques à tout prix, surtout en traînant les gens dans la boue, ils jettent le discrédit sur tout le régime parlementaire. Le caucus libéral désire signaler que malgré certains signes prometteurs, comme la diminution de l'inflation et la baisse des taux d'intérêt, la situation économique demeure un problème grave. Les députés de tous les partis feraient mieux de consacrer leur énergie à la recherche de solutions aux problèmes qui assaillent les Canadiens dans leur vie de tous les jours.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

### ON DEMANDE UNE EXEMPTION D'IMPÔT

**M. Scott Fennell (Ontario):** Madame le Président, je trouve que les handicapés ne sont pas bien traités. Depuis deux ans, je suis intervenu à maintes reprises en leur nom au près du gouvernement. Or, je dois maintenant adresser de nouvelles instances au ministre des Finances (M. Lalonde) et lui demander de bien examiner la situation des handicapés par rapport à la loi de l'impôt sur le revenu. Je voudrais notamment que le gouvernement prévoie dans son prochain budget des dispositions visant à indemniser les handicapés qui travaillent, des frais supplémentaires qu'ils doivent subir pour se procurer des appareils et des vêtements spéciaux et pour se déplacer dans des secteurs industrialisés où il n'y a pas de service d'autobus.

Je sais que le gouvernement est en train d'étudier la recommandation 46 du rapport «Obstacles» et je l'exhorte vivement à y donner suite dans son prochain budget, car il améliorerait ainsi la situation précaire des Canadiens victimes de certains handicaps. L'interprétation donnée à la loi actuelle est si rigoureuse qu'elle aboutit à traiter injustement les handicapés qui sont nombreux au sein de la population active. Ces gens-là paient des impôts comme tout le monde et ne vivent pas aux crochets de la société.

Nous avons maintenant l'occasion de racheter notre indifférence passée. Le prochain budget devrait alléger le fardeau quotidien des handicapés. Voilà pourquoi j'exhorte vivement le ministre des Finances à prendre des mesures concrètes pour aplanir les principaux obstacles auxquels se heurtent les handicapés.

## L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LTÉE

### LE COMMERCE DE L'URANIUM ENRICHÉ AVEC DES RAFFINERIES AMÉRICAINES POUR ARMEMENT NUCLÉAIRE

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, hier, le président du parti libéral a critiqué les essais de missiles de croisière au Canada et elle a dit que ce n'était qu'un début. Il y a un autre domaine, dans le programme d'armes nucléaires américaines, où ce n'est qu'un début: l'achat et la vente d'uranium enrichi entre l'Énergie atomique du Canada et deux raffineries américaines pour armement nucléaire.

● (1410)

Le laboratoire de l'ÉACL de Chalk River achète de l'uranium enrichi pour armement à la raffinerie pour armement nucléaire du département de l'Énergie américain, située à Oak Ridge, dans le Tennessee. Lorsque le laboratoire de Chalk River n'a plus besoin de ce combustible enrichi, il est vendu et livré à l'usine de retraitement de Savannah River, en Caroline du sud. L'ÉACL n'a pas d'obligation contractuelle de vendre et de livrer ce combustible irradié terriblement toxique aux États-Unis, pour le programme d'armement.

En 1980, le Canada a signé un protocole d'entente avec les États-Unis stipulant qu'il est interdit d'utiliser des matières nucléaires canadiennes dans le programme militaire américain, mais le Canada a continué à vendre ces matières à l'armée américaine.

Trois états américains et à peu près 40 municipalités américaines ont édicté des règlements pour empêcher l'ÉACL de traverser leur région quand elle transporte ce poison irradié, car un contact direct de dix secondes avec ce produit est mortel. Au lieu d'écouter ces personnes, l'expéditeur de l'ÉACL conteste ces règlements devant les tribunaux américains pour que le Canada puisse continuer à vendre de l'uranium aux américains pour le programme d'armement.

Le NPD et les Canadiens ne veulent pas se trouver dans ce cycle d'armement nucléaire américain et en leur nom, j'exhorte le gouvernement ...

**Mme le Président:** A l'ordre!

\* \* \*

[Français]

## LES DROITS DE LA PERSONNE

### LES PRÉSUMÉES ACCUSATIONS PORTÉES CONTRE CERTAINS MINISTRES DE LA COURONNE

**Mme Éva Côté (Rimouski-Témiscouata):** Madame le Président, si l'immunité parlementaire permet au chef de l'opposition officielle et député de Yukon (M. Nielsen) de porter des accusations contre les ministres de la Couronne, et particulièrement contre l'honorable ministre des Finances (M. Lalonde) dont nous connaissons la probité sans être obligés d'en faire la preuve sur la place publique, et selon les règles pratiquées dans un pays démocratique, à mon avis, ce privilège est maintenant bafoué, et le député de Yukon en abuse d'une manière outrancière et outrageante pour le Parlement.